



apec

**Association
intercommunale pour
l'épuration des eaux usées
de la Côte**

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 21 SEPTEMBRE 2023 A ARZIER-LE-MUIDS

Ordre du jour

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentations.
3. Procès-verbal de la séance du 11 mai 2023.
4. Préavis N°11 relatif au budget 2024.
5. Communications du comité de direction.
6. Election d'un.e membre au comité de direction en remplacement de Monsieur Yves Reymond démissionnaire (région 7 : Gland).
7. Election du / de la Président.e du comité de direction en remplacement de Monsieur Yves Reymond.
8. Assermentation du / de la nouveau / nouvelle membre du comité de direction.
9. Assermentation du / de la nouveau / nouvelle Président.e du comité de direction.
10. Propositions individuelles et divers.

1. Appel

L'appel permet de constater la présence de 56 conseillers intercommunaux.

La totalité des Communes est représentée.

Le Conseil Intercommunal est donc valablement constitué et peut délibérer.

2. Assermentations

Le Président procède à l'assermentation de :

- Monsieur Denis Dumartheray pour la Commune de Gilly.

Il est assermenté ce jour et entre en fonction en tant membre du Conseil Intercommunal sous les applaudissements de l'assemblée.

Les personnes absentes ce soir seront assermentées lors de la prochaine séance il s'agit de Madame Florence Pernet pour la Commune de Dully et de Monsieur Alain Blumenstein pour la Commune de Givrins.

3. Procès-verbal de la séance du 11 mai 2023

Le procès-verbal a été adressé à chaque membre du Conseil Intercommunal. Il n'est pas procédé à sa lecture.

Monsieur Hautier souhaite modifier en page N°8 le paragraphe N°12 de la manière suivante :
« Après une discussion, M. Hautier *demande si...* » (au lieu de : *est d'avis*)

Cette modification enregistrée, le procès-verbal de la séance du 11 mai 2023 est accepté à l'unanimité moins une abstention.

4. Préavis N°11 relatif au budget 2024.

1. La lecture des conclusions du rapport de la commission des finances est effectuée par Monsieur Laurent Bardet elles sont les suivantes :

La Commission recommande, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les conclusions du préavis soit :

- *D'accepter le projet de budget de l'exercice 2024 tel que présenté par le Comité de Direction.*

La discussion est ouverte.

Monsieur Freuler a une question concernant la ligne 300 du budget « personnel et assurances ». Pour quelle raison les cotisations de la caisse de pension augmentent de 7% alors que les rétributions du personnel ne sont augmentées que de 3% ?

Monsieur Reymond répond qu'il s'agit d'une recapitalisation demandée au niveau cantonal par la caisse de pension.

Monsieur Prod'Hom est surpris que certains amortissements aient été effectués si rapidement. Dans le même sujet, Madame Comte se réfère aux préavis par rapport aux amortissements et remarque que les montants ne correspondent pas dans les comptes mentionnés en page N°3.

Monsieur Félix explique que le montant des préavis n'étaient pas identiques à la réalité des dépenses. C'est la raison pour laquelle on ne retrouve pas les montants exacts dans les amortissements.

Monsieur Hautier se questionne sur les postes « achats électricité » et « mazout ». En effet, ces derniers sont restés stables en 2023 et en 2024. Est-ce que le CoDir ne s'attend pas à une augmentation des tarifs pour l'année 2024 ?

Monsieur Reymond répond que le CoDir a décidé de garder le même montant. Cependant, certaines informations concernant les taxes n'étaient pas connues au moment de l'établissement du budget 2024 par le CoDir.

Monsieur Hautier se demande si des amortissements, pour la nouvelle STEP, ne devraient pas être déjà introduits au budget en 2024 ?

Monsieur Reymond répond qu'il est peu probable d'obtenir un permis de construire avant la fin de l'année 2024. Si tel devait être le cas, un préavis serait présenté au Conseil Intercommunal par le CoDir.

Madame Galvez revient sur le tableau de participation des communes. Est-ce que les factures partent avant la fin de l'année avec le taux de TVA prévu pour 2024.

M. Reymond répond que la facture est toujours établie avec le nombre d'habitants de l'année précédente selon le SCRIS. Le taux de TVA sera adapté.

Le Président passe au vote du préavis.

Décisions

Le Conseil intercommunal décide à l'unanimité :

- D'accepter le projet de budget de l'exercice 2024 tel que présenté par le Comité de direction.

5.	Communications du Comité de Direction
-----------	--

Monsieur Fritsché et Monsieur Bosson proposent aux conseillers une présentation qui est passée entièrement en revue et commentée. Cette présentation sera envoyée à tous les conseillers après la séance.

ETUDE PA

Depuis le dernier Conseil

- 15 juin 2023 : Acceptation du préavis par le CC de Gland (57 oui, 2 non, 1 abstention).
- 25 août 2023 : Envoi du dossier finalisé du PA au Canton pour approbation définitive et levée des oppositions.
- 19 septembre 2023 : Reçu accusé de réception de la DGTL .

Suite de la procédure

- Approbation par le Canton (3 –9 mois).
- Publication 30 jours avec droit de recours.

ETUDE STEP

GT :

- Il s'est réuni à 9 reprises
- Finalisation et présentation de l'avant l'avant-projet STEP et étude micropolluant
- Finalisation et présentation de l'avant l'avant-projet pour les conduites
- Finalisation et présentation de l'avant l'avant-projet pour STAP et turbinage
- Actualisation des coûts
- Initialisation phase Projet pour la STEP, les conduites, STAP et turbinage.
- Contact régulier avec la DGE pour avancement du projet et validation des procédures pour la future enquête publique du projet
- Contact avec EnergéO et ThermorésO (synergie et valorisation des excédents de chaleur)
- Contact avec la SEIC (alimentation, synergie travaux et alimentation de secours)
- Contact avec la Lignière (synergie et passage des infrastructures)
- Contact avec le Service des infrastructures de Gland (ESP, Routes, Assainissement)

Etude STEP –STAP -CONDUITES

Mandataires STEP (Hibiscus)

- Etablissement des contrats d'entreprises selon SIA
- Etude de l'avant-projet. Terminée en avril
 - Dimensionnement hydraulique
 - Evaluation des méthodes et techniques de traitement
 - Dimensionnement des ouvrages, bâtiment
 - Etablissement des schémas PID
 - Mesures d'intégration
 - Estimation des coûts
- Validation de l'avant-projet, phase 31
- Etude financière dynamique sur coût de l'avant-projet
- Démarrage de la phase 32 –Projet
- Demande de subside à l'OFEV (boucle A) initiée fin juin

Mandataires STAP -Turbinage (Hibiscus + Mhylab)

- *Etablissement des contrats d'entreprises selon SIA*
- *Etude de l'avant l'avant-projet. Terminée en juillet*
 - *Dimensionnement hydraulique, sécurité d'exploitation*
 - *Evaluation des méthodes et techniques de pompage et turbinage*
 - *Dimensionnement des ouvrages, bâches, bâtiment, BEP*
 - *Etablissement des schémas PID*
 - *Estimation des coûts*
- *1^{er} subside pour l'étude faisabilité de turbinage de 2'000.-obtenu*
- *Reçu octroi subside 30'000.-pour étude projet turbinage.*
- *Démarrage de la phase 32 – Projet.*
- *Etude géotechnique et sondages spécifiques à la Dullive en cours.*

Mandataires conduites (BS+R + FLK)

- *Etablissement des contrats d'entreprises selon SIA*
- *Etude de l'avant l'avant-projet. Terminée en juillet*
 - *Etude et consolidation du tracé, situation et profil en long*
 - *Evaluation des types de conduites*
 - *Identification des points durs, croisements*
 - *Contact avec propriétaires, exploitants et CFF pour accord*
 - *Contact avec services cantonaux DGE, Foret, SDT*
 - *Campagne de sondage*
 - *Estimation des coûts*
- *Démarrage de la phase 32 – Projet.*

- *Etude géotechnique et 2ème phase de sondages spécifiques en cours.*
- *1er contact avec CFF pour passage des voies*
- *Contact DGE passage ruisseau, étude de renaturation initiée par la DGE*
- *Renforcement des liens avec la Ville et la SEIC pour synergie des projets.*

Mandataires aménagements routiers (BS+R)

- *Etablissement des contrats d'entreprises selon SIA*
- *Etude du projet en cours*
 - *Aménagements nécessaires à la phase chantier*
 - *Aménagements nécessaires à l'exploitation*
 - *Aménagements désirés par les Communes et agriculteurs (chemin du Stand – chemin des Poteaux)*
- *Contact étroit avec les Communes de Gland et Luins pour ces projets.*

Validation de l'avant-projet, phase 31 STEP-STAP-CONDUITES

Processus en cours :

- *Présentation à la Municipalité de Gland*
- *Présentation aux services de la Ville, urbanisme et infrastructure*
- *Présentation au personnel*
- *Présentation à la Commission du CI APEC 28.09*

Objectif de l'avant-projet

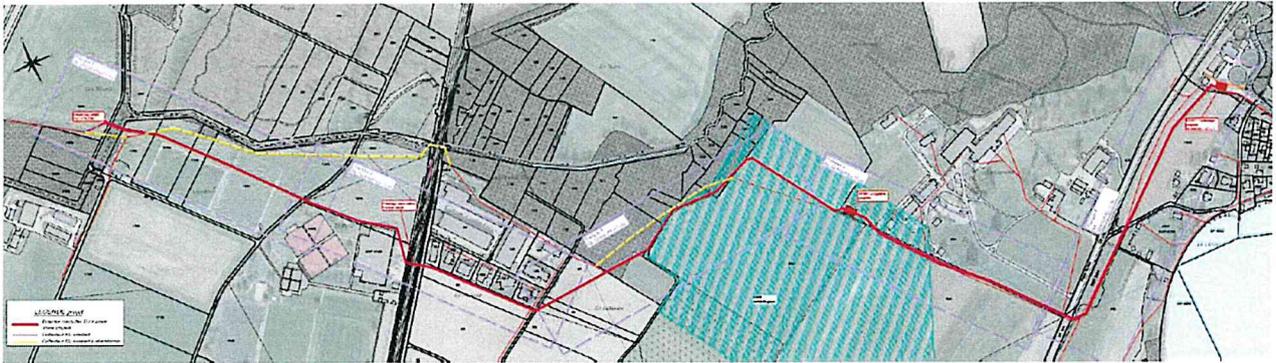
Objectif fixé par le CODIR pour l'étude du projet :

1. *Protection des eaux*
 - ✚ *Respect des dernières normes.*
 - ✚ *Procédé évolutif tant sur la technique de traitement que la charge.*
 - ✚ *Traitement des micropolluants.*
2. *Performance – énergie*
 - ✚ *Recherche maximale de l'autonomie (électrique et thermique).*
 - ✚ *Choix de procédé économique en énergie.*
 - ✚ *Valorisation au maximum des excédents.*
 - ✚ *Inspiration minergie pour les bâtiments.*
3. *Robustesse des procédés*
 - ✚ *Technologie éprouvée*
 - ✚ *Simplicité de fonctionnement et d'exploitations.*
 - ✚ *Confort et sécurité des employés.*
 - ✚ *Simplification des tâches de maintenance.*

3 Conduites

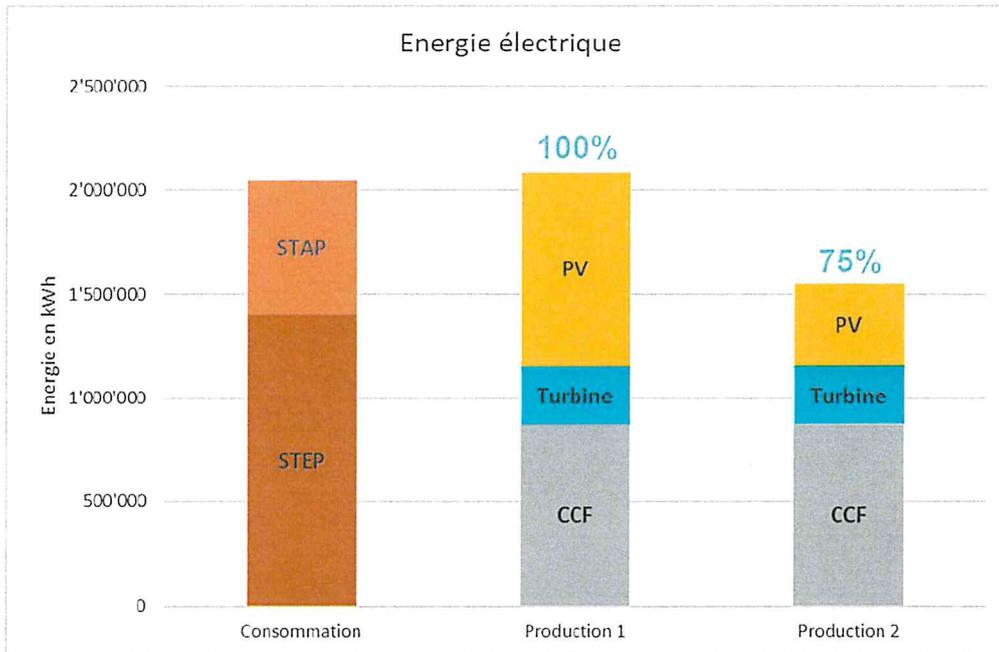
Tracé de principe avant-projet - Liaison Dullive - Lavasson

- 2 conduites **DN 500** en montée
- 1 conduite **DN 800** en descente
- Tubes électriques

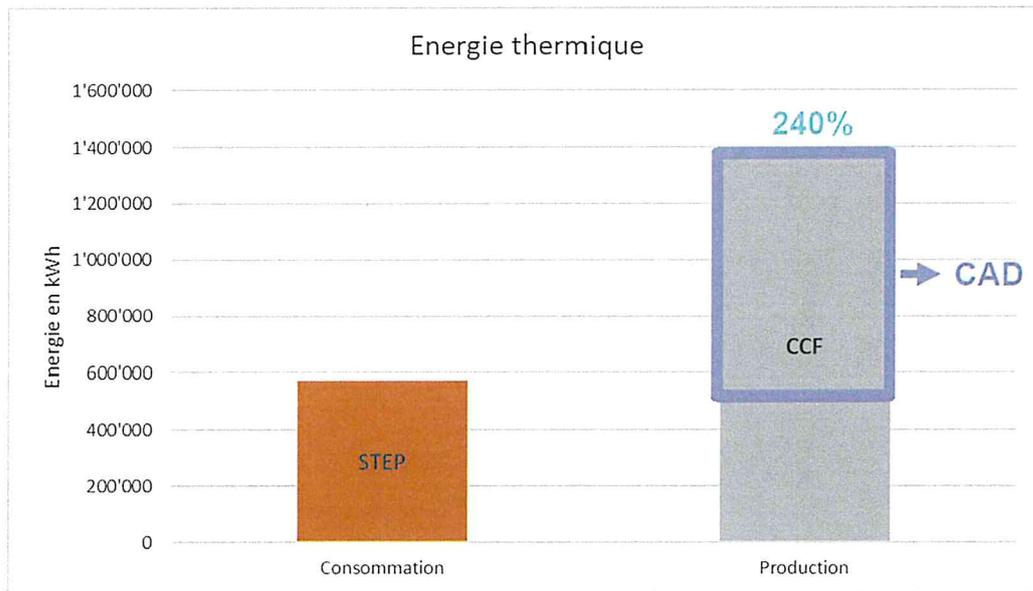


4 Energie

Autonomie électrique



Autonomie thermique



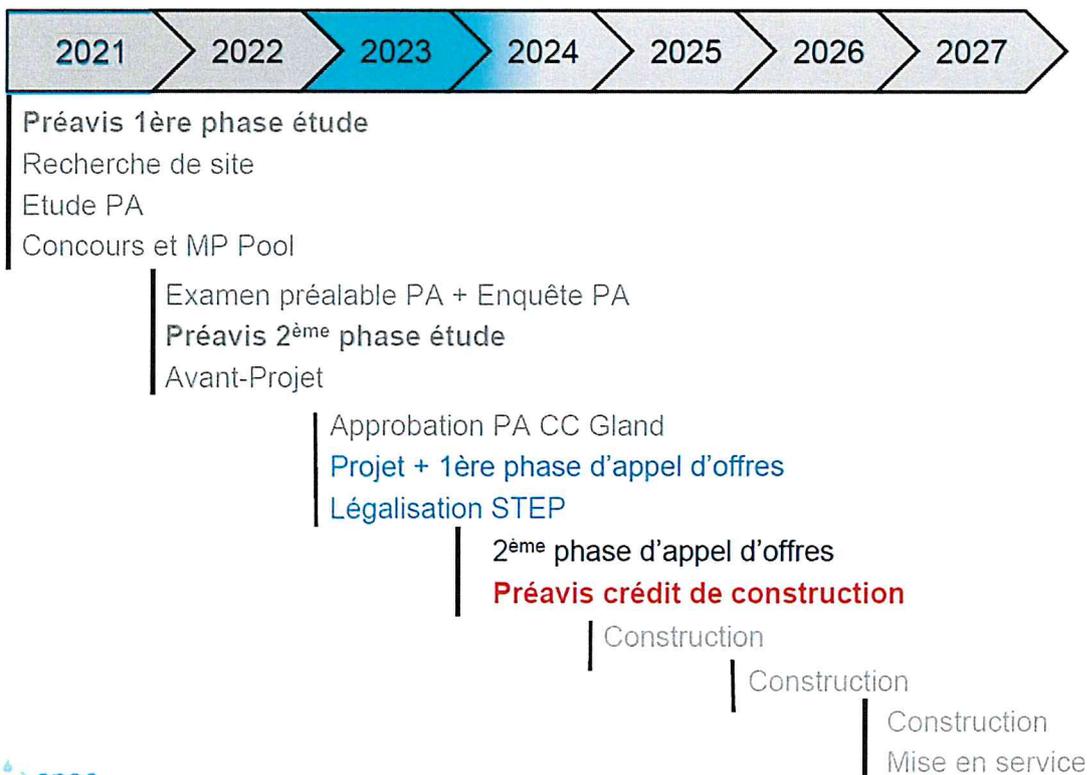
FINANCES

Préavis N°07/2021-2026 2^{ème} phase de l'étude

Montant du préavis : 8'360'000.-

Dépensé à ce jour : 1'748'269.-

Calendrier



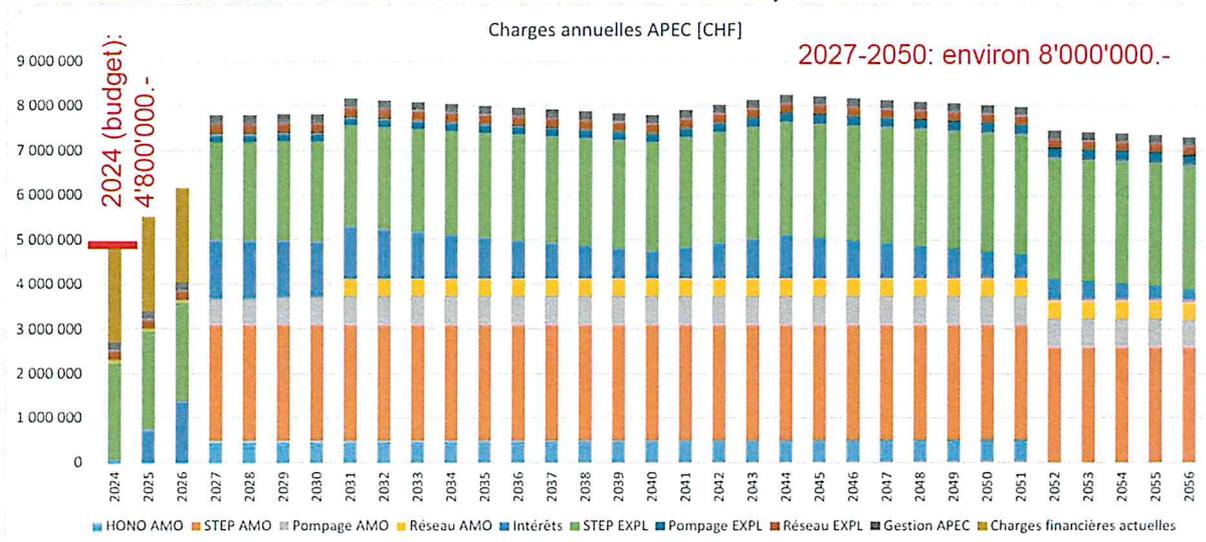
Analyse financière –nouvelle STEP
Basé sur les coûts avant-projet

INVESTISSEMENTS STEP

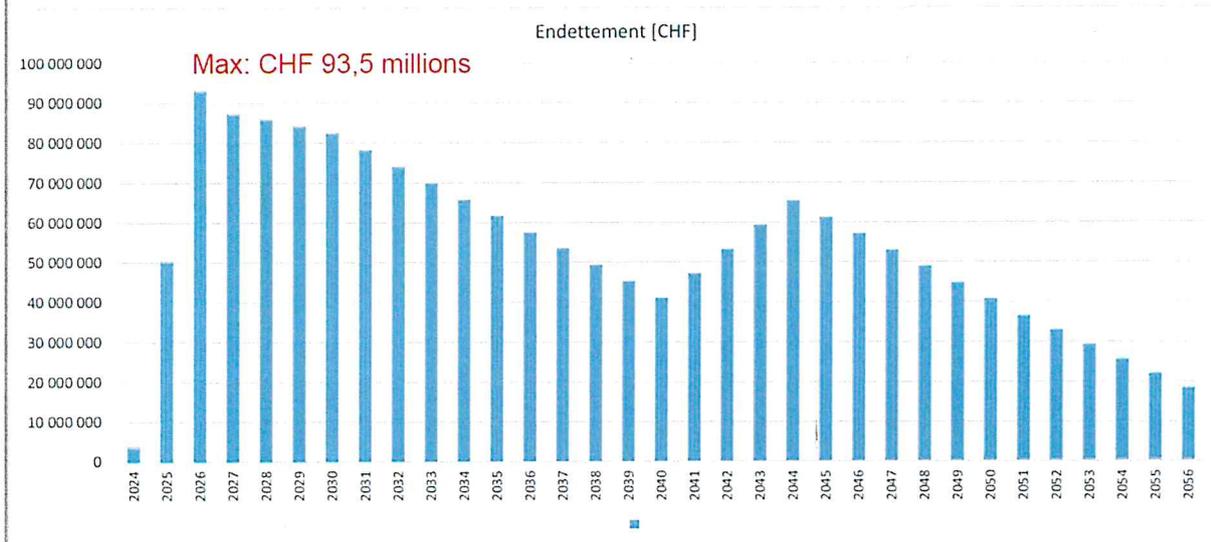
Objet	Investissements bruts	Subventions
STEP	CHF 71'600'000.-	- CHF 5'500'000.- (Micropolluant) - CHF 2'000'000.- (Nitrification)
STAP Dullive et Lignièrè	CHF 9'570'000.-	- CHF 800'000.- (Turbine)
Réseaux Dullive - Lavasson	CHF 10'925'000.-	Néant
Total	CHF 92'095'000.-	- CHF 8'300'000.-

Honoraires et frais annexes inclus, hors TVA
Hors investissements pour le réseau existant

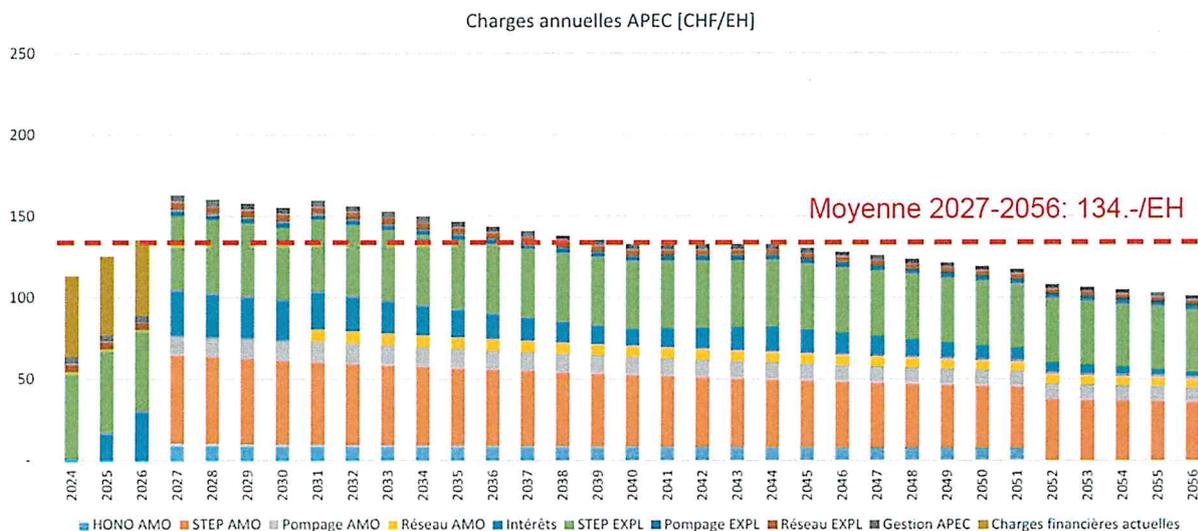
COMPTE DE FONCTIONNEMENT TOTAL, CHF/AN



ENDETTEMENT APEC TOTAL (HT)



COÛT PAR EH , (SELON MCH2), APEC TOTAL



Le Comité de Direction annonce étudier la possibilité de passer des équivalents habitants au nombre de m³ d'eau utilisés afin de mieux respecter le principe du « pollueur payeur ». Une proposition pourrait être faite au Conseil Intercommunal en ce sens lors d'une prochaine séance.

Monsieur Reymond annonce sa démission du Comité de Direction de l'APEC. En effet, c'est à la suite d'un accident cardiaque survenu il y a quelques semaines que Monsieur Reymond a décidé de mettre un terme plus rapide à certains mandats, dont sa présence au sein du CoDir de l'APEC pour le 30 septembre prochain.

Après 25 années passées au CoDir dont 21 de présidence, Monsieur Reymond quitte le avec une demi-satisfaction car il n'a pas réussi à obtenir un permis de construire, mais seulement un plan d'affectation en cours de validation auprès du Conseil d'Etat pour la nouvelle STEP du Lavasson.

Ces 25 années ont été intenses avec l'augmentation de la capacité de traitement de la Dullive toujours en profitant des meilleures technologies en place afin de répondre au plus près des objectifs fixés par les différentes lois et règlements en vigueur durant toutes ces années.

Que ce soit le séchage des boues pour diminuer le volume à transporter. L'élimination de ces boues en cimenterie. Le traitement de l'air vicié en sortie avec le lavage des fumées à l'acide et le traitement avec notre installation d'oxydation thermique régénérative afin de permettre aux voisins d'avoir une atmosphère par trop contraignante.

Il ne faut pas oublier la maintenance des installations par un personnel dévoué et très impliqué dans les tâches attribuées. Tout ceci grâce aux membres du CoDir assidus, tout au long des législatures, et dans une entente parfaite.

Monsieur Reymond remercie la Municipalité de la ville de Gland pour sa confiance dans sa représentativité au sein de l'APEC après son départ de la syndiculture. Il demande d'accueillir chaleureusement Madame Giraud-Nydegger en tant que nouveau membre du CoDir.

Monsieur Reymond remercie chaleureusement Monsieur Meylan, chef d'exploitation, pour sa bonne gestion ainsi que tous les collaborateurs de la STEP. Monsieur Fritsché, ingénieur conseil pour son appui technique, Monsieur Felix, boursier et surtout Monsieur Gaiani fidèle secrétaire qui œuvre au sein de l'Association depuis le début 1980.

6.	Election d'un.e membre au comité de direction en remplacement de Monsieur Yves Reymond démissionnaire (région 7 : Gland).
-----------	--

Suite à la démission de Monsieur Yves Reymond, Madame Christelle Giraud-Nydegger est élue à l'unanimité au Comité de Direction avec effet au 1^{er} octobre 2023 et ceci jusqu'au terme de la présente législature.

7.	Election du / de la Président.e du comité de direction en remplacement de Monsieur Yves Reymond.
-----------	---

Suite à la démission de Monsieur Yves Reymond, Monsieur Cédric Marzer est élu à l'unanimité Président du Comité de Direction avec effet au 1^{er} octobre 2023 et ceci jusqu'au terme de la présente législature.

8.	Assermentation du / de la nouveau / nouvelle membre du comité de direction.
-----------	--

Madame Christelle Giraud-Nydegger est assermentée par le Président qui donne lecture du serment. Madame Christelle Giraud-Nydegger le promet elle est ainsi assermentée.

9.	Assermentation du / de la nouveau / nouvelle Président.e du comité de direction.
-----------	---

Monsieur Cédric Marzer est assermenté par le Président qui donne lecture du serment. Monsieur Cédric Marzer le promet il est ainsi assermenté.

10. Propositions individuelles et divers

Monsieur Genoud annonce sa démission du Conseil Intercommunal de l'APEC et donc de sa fonction de Président au 30 septembre 2023. Monsieur Thierry Genoud est remercié par les membres du bureau pour son travail, il sera remplacé par Monsieur Damien Richard, Vice-Président, lors de la prochaine séance.

Monsieur Darmon remarque que le Comité de Direction s'inspire des standards « minergie » or, il fait remarquer qu'il est possible de nos jours de faire mieux que cela.

Monsieur Fritsché répond que ce point est pris très au sérieux et précise que plusieurs bâtiments ne sont pas isolés. Seul le bâtiment de l'administration sera concerné par ces mesures.

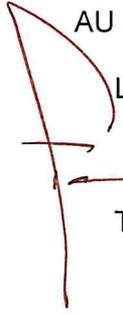
Le Président explique que le CoDir a décidé de ne pas nommer de commission pour la révision des statuts car il n'y aura qu'une légère modification.

Monsieur Dugon présente la Commune d'Arzier-le-Muids et invite l'assemblée à prendre un verre de l'amitié.

Le Président remercie la Commune d'Arzier-le-Muids pour son accueil.

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 19h00.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président  Le secrétaire 

T. Genoud  D. Wicht